

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19139387

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIEGE, division NEUFCHATEAU,
le **10 OCT. 2019**

jour de sa réception. — Greffe
Le Greffier

N° d'entreprise : **0412 649 183**

Nom

(en entier) : **VAYAMUNDO HOUFFALIZE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale**

Adresse complète du siège : **OI Fosse d'Outh 1 - 6660 Houffalize**

Objet de l'acte : Rénomination du commissaire

Extrait de l'assemblée générale du 15 juin 2019 :

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée nomme KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL (B00001), Luchthaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem, en tant que commissaire pour un mandat d'une durée de trois ans. Le mandat expirera au terme de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021. KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL désigne monsieur Wim Heyndrickx (IRE Nr. A01925), réviseur d'entreprises, comme représentant permanent. Les émoluments du commissaire pour l'année comptable se clôturant le 31 décembre 2018, sont de EUR 16.500. Ces émoluments seront adaptés chaque année en tenant compte de l'évolution de l'indice santé. Tous frais directs contractés spécifiquement auprès de tiers du fait de l'exécution des services de KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL ne font pas partie des honoraires, et seront facturés en surplus, en ce compris les cotisations variables sur chiffre d'affaires (y compris cotisation par mandat) que KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL est tenu de verser à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix

Le président du Conseil d'administration

Monsieur Vandenberghe Patrick

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/10/2019 - Annexes du Moniteur belge